

Haute Qualité Environnementale

DÉFINITION

La Haute Qualité Environnementale (HQE®) est une **démarche globale** visant à **limiter les impacts d'une opération de construction, de réhabilitation ou de déconstruction sur l'environnement**, tout en assurant à l'intérieur du bâtiment des conditions de vie saines et confortables.

La Haute Qualité Environnementale contribue à la mise en place du développement durable.

LES 14 CIBLES DE LA DÉMARCHE HQE®

Le maître d'ouvrage doit choisir 3 ou 4 de ces cibles comme prioritaires. Les autres cibles doivent être au minimum conformes à la réglementation.

Ces choix se font en fonction du terrain sur lequel sera installée la construction, de la destination du bâtiment et de toutes les caractéristiques propres au projet.

Famille de cibles	Cibles
écoconstruction	Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat
	Choix intégré des procédés et produits de construction
	Chantiers à faibles nuisances sur le voisinage
écogestion	Gestion de l'énergie
	Gestion de l'eau
	Gestion des déchets d'activité
	Entretien et maintenance
confort	Confort hygrothermique
	Confort acoustique
	Confort visuel
	Confort olfactif
santé	Conditions sanitaires
	Qualité de l'air
	Qualité de l'eau

QUELQUES APPLICATIONS DE LA DÉMARCHE HQE®

- ☞ Bonne isolation thermique supérieure aux exigences réglementaires
- ☞ Optimisation de l'utilisation des énergies renouvelables (panneaux solaires)
- ☞ Utilisation de matériaux facilement démantelables et recyclables (chanvre, lin, bois, ...)
- ☞ Utilisation de matériaux locaux
- ☞ Mise en place d'un dispositif pour le stockage des déchets de l'activité
- ☞ Récupération des eaux de pluie pour les arrosages et les usages sanitaires

COÛT D'UNE DÉMARCHE HQE®

Le surcoût immédiat de la construction ne peut être négligé notamment du fait du temps supplémentaire nécessaire au management de projet, au choix des matériaux, ...
Mais cet inconvénient est équilibré par les économies réalisées tout au long de la vie du bâtiment, les coûts de fonctionnement et de maintenance.

RECONNAISSANCE HQE® ?

Construire et réhabiliter des bâtiments en HQE® n'est ni une certification, ni un label, mais **une démarche intégrant l'art de construire et la préservation de l'environnement.**

Des expérimentations sont en cours sur la certification d'une telle démarche ; toutefois, il est possible de l'intégrer dans un **Système de Management de l'Environnement (SME).**

Intégrer une démarche HQE®, c'est pouvoir améliorer l'image de votre entreprise et répondre aux exigences environnementales d'un nombre grandissant d'appels d'offre.

DES EXEMPLES DE BÂTIMENTS



Crédits : O. Sébart—ADEME

OPAC - Ain à Meillonnas



Crédits : O. Sébart—ADEME

École d'Echirolles - Isère

Mais aussi :

- ☞ le lycée Sampaix de Roanne
- ☞ le gymnase de Meylan
- ☞ des logements OPAC 38 à Bourgoin-Jallieu

CONTACTS UTILES

Association HQE : www.assohqe.org

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) - www.ademe.fr
ADEME Rhône-Alpes - 10 rue des Émeraudes - 69006 Lyon - ademe.rhone-alpes@ademe.fr

Organisations Professionnelles : CAPEB et FBTP